

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

HERVÉ MAJIDIER, CONSEILLER CONSULAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION D'EGYPTE



N

é en 1955, Hervé Majidier quitte son pays natal, l'Iran, en 1979 pour poursuivre ses études supérieures. Il part vivre en France où il s'installe à Marseille.

Il y obtient un DESS de gestion administrative et commerciale des entreprises à l'Institut d'Administration des Entreprises d'Aix-en-Provence en 1985, ainsi qu'un doctorat d'Etat ès sciences à la faculté des Sciences de Saint-Jérôme en 1987.

Après quelques années de professorat et de chargé de recherche à l'Université d'Aix-Marseille III, il oriente sa vie professionnelle vers la grande distribution. En parallèle, il s'investit dans l'action caritative auprès des Restos du cœur d'Albertville en Savoie.

Son expatriation à l'étranger commence en 1997, lorsqu'il devient Directeur Général de Carrefour à Abu Dhabi, la capitale des Emirats arabes unis. Il évolue vite dans ses fonctions, devenant Directeur Régional de Carrefour pour les pays du Golfe, puis Directeur Général de Carrefour Egypte, et depuis 2014, Président Régional du groupe pour l'Egypte, le Qatar, le Koweït, le Bahreïn, l'Arabie Saoudite et l'Oman.

Résidant en Egypte depuis plus de 13 ans, il assume le rôle de Secrétaire Général de la section Egypte des Conseillers du commerce extérieur (CCE) depuis 2007, ainsi que de co-Président de la chambre de commerce et d'industrie française en Egypte depuis 2009.

En février 2014, il est nommé, par décret ministériel du ministère du Commerce égyptien, membre du conseil d'administration de l'Egypt Food Export Council. Il est aussi membre du conseil d'administration de l'Université française d'Egypte depuis 2010.

Dès son arrivée en Egypte, il rencontre Mme Renée Blandin et Mme Régine Prato. Impressionné par leur disponibilité et leur dévouement aux Français d'Egypte, il accepte tout de suite de devenir suppléant de Mme Prato aux élections AFE en 2009 puis aux élections consulaires en 2014.

En mai 2014, il est élu conseiller consulaire pour la circonscription Egypte.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

Dans notre région, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, tous les Français ne sont pas dans des situations confortables, loin s'en faut. Les problèmes d'ordre familiaux, économiques et administratifs sont lourds pour nombre de nos compatriotes.

Je n'ai jamais pu rester indifférent aux problèmes des autres. C'est donc avec plaisir que, malgré mes engagements professionnels, j'ai souhaité apporter mon aide dans plusieurs domaines, en particulier dans celui de l'emploi, tant par un soutien logistique que matériel. Dans cette perspective, il m'a semblé naturel d'accepter d'être sur la liste de Régine Prato lors des élections consulaires. Notre liste ayant fait un bon score, j'ai été élu conseiller consulaire.



Hervé Majidier s'exprime devant le Président François Hollande et le Président Abdel Fattah al-Sissi lors d'un forum d'entreprises organisé à l'occasion de la visite d'Etat du Président français en Egypte durant le mois d'avril 2016

QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE ET APRÈS 2 ANS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER LEURS MOYENS D'ACTION ?

Je crois que ma vision du rôle de conseiller consulaire et le conseil que je donnerais pour améliorer nos moyens d'action se confondent en quelques mots : état d'esprit non partisan. En effet, nous devons être à la fois juge et parti lors de nos conseils consulaires, comités de sécurité, commissions de bourses scolaires, ou encore lors de nos permanences quand nous recevons individuellement nos compatriotes venus nous exposer leurs préoccupations. A cette fin, il est essentiel d'oublier nos sensibilités politiques dans le but de mieux servir notre communauté.

Les relations avec le consulat sont aussi très importantes pour bien pouvoir exercer nos fonctions. En Egypte, nos contacts avec le consulat sont excellents : nous sommes un support pour cette administration qui a toujours su apprécier nos interventions.



Hervé Majidier avec de droite à gauche le Président Abdel Fattah al-Sissi, le ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur Mounir Fakhri Abdel Nour, et le Premier ministre Ibrahim Mahlab

QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT-ILS Y RÉPONDRE ?

Comme pour tous les Français de l'étranger, les problématiques de nos compatriotes en Egypte sont nombreuses. Voici celles qui me paraissent les plus importantes, ainsi que mes différentes propositions pour y répondre. Je ferai aussi quelques analyses relatives non pas seulement aux Français de l'étranger, mais à la France en général.

- Fiscalité : il faut une suppression de la CSG-CRDS pour les Français de l'étranger. Nous ne sommes pas des rentiers, contrairement à l'image que l'on veut souvent nous donner ! De plus, il faut baisser drastiquement la fiscalité des entreprises, leur donner plus de visibilité à long terme, obliger les banques à jouer leur rôle de facilitateur de liquidité et d'investissement aux entreprises, et encourager la création d'un vrai tissu solide de PME pour drainer l'économie française et l'export.

Il faut aussi baisser drastiquement la fiscalité des personnes privées : pour que l'économie redémarre, il faut permettre aux gens de faire de l'argent. "Enrichissez-vous" était le mot d'ordre de François Guizot, ministre de Louis-Philippe au XIXème siècle, pour développer la France. Je crois que ce conseil est toujours d'actualité.

Enfin, l'Etat ne devrait pas prendre plus de 35% de la richesse nationale (PIB) pour couvrir ses frais de fonctionnement et de redistribution, alors que nous sommes à environ 50% aujourd'hui! Je pense véritablement qu'au-delà, c'est de la spoliation.

- Social : il faut créer un fonds de solidarité pour les Français de l'étranger les plus démunis.

- Education : il faut donner le pouvoir d'embauche aux chefs d'établissement, encourager l'investissement du privé dans les universités et redorer le blason des formations professionnelles à partir de 16 ans ainsi que l'apprentissage.

- Emploi : il faut libéraliser le marché de l'emploi, faciliter les licenciements, baisser drastiquement les charges sociales sur tous les salaires, éviter de faire des lois qui conduiraient à un plafonnement des salaires et faire disparaître les CDI.
- Entreprise : il faut faire confiance aux entreprises, refonder le dialogue social sur la base de syndicats négociateurs et non frondeurs, et arrêter les subventions de l'Etat à destination des syndicats.
- Culture et francophonie : il faut arrêter de financer publiquement les associations et Instituts français à travers le monde, pour favoriser à la place des donations privées. De plus, je crois que la francophonie n'est qu'une diplomatie parallèle qui coûte et ne rapporte rien : il faut mieux investir à la place dans une politique économique forte, car lorsqu'un pays est fort économiquement, la culture suit tout naturellement.
- Affaires consulaires : il faut donner la possibilité aux citoyens français à l'étranger de noter leur service consulaire.
- Sécurité : cela concerne actuellement plutôt la métropole, mais tout simplement, il faut faire appliquer la loi quand elle a été votée par les instances démocratiques (je pense notamment à l'Etat d'urgence).
- Religion : au sujet de la place de l'Islam en Egypte et en France, je confirme et je soutiens complètement les conclusions du rapport de ma collègue Régine Prato, rapport qui a par ailleurs été entièrement repris par la sénatrice Jacky Deromedi lors de la mission d'information du Sénat sur l'organisation, la place et le financement de l'Islam en France.



*Hervé Majidier en compagnie de Régine Prato,
conseiller consulaire pour l'Egypte et conseiller
AFE pour l'Afrique du Nord*

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Malheureusement, les formations techniques ne sont pas assez nombreuses pour les Français de l'étranger, alors qu'elles permettent de trouver du travail facilement. Avec la chambre de commerce française en Egypte, dont je suis l'un des co-présidents, nous lançons donc « l'école de la seconde chance » pour faire rayonner la formation technique française. La signature du protocole a été effectuée le 10 juin 2016, et je suis fier de participer à ce projet.

De plus, avec Régine Prato, nous allons continuer à développer les offres de formation en collaboration avec les entreprises françaises. Il est encore un peu tôt pour en parler, mais nos projets dans ce domaine sont nombreux.

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ EN EGYPTE ?

Ce beau pays et sa population savent nous faire changer pour mieux nous adapter à leur façon de vivre, leur gentillesse et leur sourire. A titre d'exemple, j'utilise désormais régulièrement les termes « Inch'Allah » (interjection pour appuyer un vœu), « Bokra » (à demain) et « Malesh » (tant pis). Je ne suis pas le seul à m'habituer à l'Egypte, puisque nous constatons que le départ du pays, pour les parents comme pour les enfants, est toujours vécu comme un arrachement à cette merveilleuse culture et à la joie de vivre de ce peuple.

